

INDUSTRIE, TERRITOIRE PRODUCTIF

Réindustrialisation durable : le Grand-Orly Seine Bièvre sélectionné pour la 2e phase de « Territoires d'Industrie »

Engagé dans le maintien et le développement de son activité productive, le Grand-Orly Seine Bièvre est de nouveau labellisé « Territoires d'Industrie » par l'Etat. Cette 2e phase du programme offre un accompagnement renforcé en ingénierie et financement. L'objectif est clair : soutenir les projets industriels et proposer 5 sites stratégiques, prêts à accueillir de l'industrie aux portes de Paris.

Publié le 10 novembre 2023

« Territoires d'industrie », un dispositif pour réindustrialiser la France

Autrefois synonyme de fumées et de béton, l'industrie se réinvente et s'offre aujourd'hui une nouvelle image. La réindustrialisation du pays s'impose comme une priorité stratégique pour la France, non seulement en réponse à des impératifs écologiques urgents - la dépendance aux importations étant responsable de la moitié des émissions de gaz à effet de serre - mais également pour renforcer la souveraineté économique du pays.

Dans cette perspective, l'Etat a lancé en 2018 le programme « Territoires d'industrie » qui vise à identifier, soutenir et accélérer les initiatives territoriales favorables au développement des activités industrielles.

Conçu pour durer cinq ans (2018-2023), le dispositif arrive à son terme. Emmanuel Macron avait annoncé en mai dernier qu'il serait prolongé lors du lancement de la stratégie nationale en présence de Michel Leprêtre, président du Territoire. Roland Lescure, ministre délégué de l'Industrie, vient de le relancer ce jeudi 9 novembre, à Chalon-sur-Saône, en présentant les « Territoires d'industrie » retenus pour la deuxième phase du programme (2023-2027). Le Grand-Orly Seine Bièvre compte une nouvelle fois parmi les 183 lauréats.

Déjà 20 millions d'euros de soutien aux projets industriels locaux

En reconnaissance de sa vocation productive et industrielle, de son dynamisme et de celui des entreprises comme de l'ensemble des acteurs économiques locaux, Le Grand-Orly Seine Bièvre avait déjà été désigné « Territoires <https://hubinnovation.grandorlyseinebievre.fr/actualites-et-agenda/actualites-de-innovation/reindustrialisation-durable-le-grand-orly-seine-bievre-selectionne-pour-la-2e-phase-de-territoires-d-industrie-73187>

d'industrie » par le gouvernement en novembre 2018.



Une première expérience bénéfique qui a permis de mobiliser un soutien financier de près de 20 millions d'euros profitant à 83 projets innovants. Parmi ces derniers, Aerial Coboticus à Rungis, spécialiste en conception et fabrication de drones pour l'industrie, et Interstellar Lab à Ivry-sur-Seine, pionnière dans le développement de serres avant-gardistes adaptées à la Terre comme à l'espace. Sans oublier [le projet « Single Roof MM 4.0 » d'Air France Industries à Orly](#), qui révolutionne la maintenance aéronautique en faveur d'une aviation plus durable.

L'industrie dans le Grand-Orly Seine Bièvre :

- 2^e Territoire industriel de la Métropole (après Paris Terres d'Envol)
- 21 500 établissements productifs soit 1/3 des établissements du Territoire
- 77 000 emplois productifs soit 36% de l'emploi total du Territoire
- Un emploi sur 2 de profil « technique »
- Un « [Manifeste pour un Territoire industriel et productif](#) » signé par plus de 50 acteurs publics et privés.

L'objectif de cette démarche est d'impulser des politiques volontaristes et de créer de nouveaux outils en faveur de l'accueil des activités industrielles et productives durables, sources de richesses et d'emplois.

L'aventure continue pour le Grand-Orly Seine Bièvre

Ce nouveau chapitre « Territoires d'Industrie » promet de consolider les acquis et d'amplifier l'effort de **la réindustrialisation du Territoire dans la transition écologique**.

Les actions de soutien aux projets les plus innovants et pertinents dans des domaines tels que l'industrie 4.0 ou l'économie circulaire pourront être poursuivies en s'appuyant sur la nouvelle enveloppe exceptionnelle de 100 millions d'euros dédiée en 2024 aux 183 « Territoires d'industrie ».

Sur le Territoire, une attention particulière sera accordée aux **actions liées à l'emploi et à la formation** pour surmonter les obstacles au recrutement et développer les compétences indispensables à ces nouvelles dynamiques industrielles.

L'autre priorité de cette labellisation portera sur **le potentiel foncier**, avec l'ambition de rendre disponibles rapidement 5 sites fonciers stratégiques pour des projets industriels majeurs. L'objectif pour ces sites est d'être sélectionnés dans le cadre des « [50 sites clés en main France 2030](#) » du gouvernement. Cela permettra de lever les freins à leur mobilisation pour implanter de nouveaux projets industriels, que ce soit pour des besoins de dépollution de terrains ou de darses, de réaménagement, de connexion fluviale et ferrée, de soutien aux porteurs de projets industriels ou encore d'amélioration de l'accessibilité.

Dans la poursuite de ces engagements, le Territoire a candidaté à [l'Appel à Manifestation d'Intérêt \(AMI\) « rebond industriel »](#) pour être accompagné dans sa transition industrielle et ainsi mobiliser une autre enveloppe dédiée de 100 millions d'euros.



Nous avons fait de la réindustrialisation le thème principal de nos prochaines **Assises du Développement économique et de l'Emploi**.

Le 16 novembre 2023, les acteurs du développement économique du territoire sont conviés pour échanger ensemble sur le grand défi de la réindustrialisation dans la transition écologique.

Au programme : tables rondes, échanges, village des projets, réseautage etc.

[En savoir plus](#)

Les 5 fonciers stratégiques pour accueillir de l'industrie sur le Territoire :

- Partie centrale des Ardoines à Vitry-sur-Seine : 42 ha des anciens sites de l'usine EDF et d'Air Liquide
- Site de l'ancienne usine Renault à Choisy-le-Roi et Villeneuve-Saint-Georges : 10 ha pour un nouveau projet industriel
- Site ferroviaire de Villeneuve-Triage à Villeneuve-Saint-Georges : 20 ha dédiés à un hub logistique multimodal et à l'activité productive
- Site industriel de la Carelle à Villeneuve-le-Roi : 130 ha disponibles pour le développement d'un cluster d'innovation fluviale
- Site Cœur d'Orly ADP à Paray-Vieille-Poste : 24 ha disponibles pour un campus industriel métropolitain







Bâtiment Askia,
11 avenue Henri Farman
BP 748
94 398 ORLY AÉROGARE
CEDEX

📞 01 78 18 22 22